

ASSEMBLEE GENERALE JA VOSGES

# Une activité syndicale 2018 riche et dense

**Lors de son Assemblée Générale, JA Vosges a fait le bilan de l'année écoulée à travers plusieurs interventions des responsables de groupe et du rapport moral du président.**

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

«**C**ette année fût encore une fois compliquée pour notre agriculture, au-delà du prix du lait et de la viande, le gros point noir aura bien été la sécheresse. JA, FDSEA, et Chambre d'Agriculture ont su prendre le taureau par les cornes pour apporter du soutien à nos agriculteurs vosgiens et réussir à passer l'ensemble du département en calamité agricoles» témoigne Victorien Lambert, «il était essentiel pour nous de défendre tout le monde sans laisser personne de côté, aidés par la région Grand Est et le Conseil Département des Vosges».

Au sujet des élections aux Chambres d'Agriculture, le président note «une belle aventure nous permettant de rencontrer plus de 500 agriculteurs, et rappelant l'importance pour JA, FDSEA, et Chambre, de rester soudés, de partager la même vision de l'agriculture. J'es-



père que l'on saura garder cette cohérence entre nous au service de nos agricultrices et agriculteurs, et pour avancer ensemble les pieds sur terre». Victorien Lambert remercie notamment les équipes des deux syndicats pour le travail réalisé lors de cette campagne, ainsi que les anciens pour leur implication tout au long de l'année.

Au cours de son rapport moral, le président JA Vosges a dénoncé l'intervention d'un militant véganiste dans un lycée d'Epinal devant 200 jeunes la

semaine dernière. «Une honte ! Cela doit être sanctionné car il s'agit d'un bourrage de crâne auprès des jeunes. Ces derniers doivent pouvoir décider librement de ce qu'ils veulent manger ou non. Et s'il y a débat, une contradiction doit être apportée, or, lors de cette intervention ce n'était pas le cas. A nous de communiquer également sur les plaisirs de manger de bons produits, et de promouvoir plus positivement notre profession en rappelant notamment qu'un agriculteur fait vivre 10 familles aussi bien en amont qu'en aval».

Pour terminer son propos, Victorien Lambert a poussé un coup de gueule sur la répartition de la valeur ajoutée des produits agricoles, «sur 100€ d'achat, il ne nous en revient que 6€50. Nous devons redonner plus de valeur à nos produits, reprendre la part qui nous revient pour vivre dignement de notre métier !».

PAC - GAUTHIER GUYOT

## «Les élections européennes sont déterminantes dans un contexte budgétaire difficile»

«**C**ette année est encore une fois atypique en vue du bilan climatique. Le département a été touché par une sécheresse commençant de juin jusqu'à fin septembre entraînant un impact sur les bilans fourragers, les semis de SIE et les semis d'automne. La mobilisation syndicale a encore été nécessaire afin de classer le département en calamité agricole, permettant de lever une enveloppe de 7,5 millions d'euros. Les Jeunes Agriculteurs Vosges ont également obtenu une aide régionale d'1,5 millions d'euros et une aide départementale de 600 000€ pour les achats de fourrage. Je tiens aussi à saluer l'action de l'association Appro Fourrage Vosges qui a encore une fois montré ses capacités à répondre à la demande toujours plus importante en paille en restant dans des tarifs compétitifs.

Concernant la politique agricole commune les travaux conti-



nent pour l'écriture de la PAC post 2020, JA reste mobilisé dans le but de construire une PAC plus juste et plus durable en s'appuyant sur plusieurs axes comme la simplification des règles de verdissement, le renforcement du rôle des OP, ou encore l'amélioration de l'outil assurantiel. Les élections européennes cette année sont déterminantes mais aussi le soutien de nos élus dans un contexte budgétaire difficile».

DIVERSIFICATION - NICOLAS LALLEMAND

## «Un dossier très important qui amène beaucoup de conflits dans nos campagnes»

«**D**e plus en plus d'exploitations vosgiennes font le choix de diversifier leurs productions. De la transformation laitière à la découpe et la vente de viande, en passant par le maraichage, l'élevage de volailles, la culture de petits fruits, sans oublier l'agrotourisme et avec lui les activités de gîtes, camping et chambres d'hôtes à la ferme... Toutes ces activités diverses et variées traduisent la multifonctionnalité de notre agriculture et montrent à quel point elle est capable de se réinventer et de s'adapter sans cesse. Ces systèmes dits alternatifs permettent de dégager des revenus supplémentaires dans les fermes et parfois même de nouvelles installations, tout en

consommant peu de foncier, ce qui représente un atout majeur

Il faut rester vigilant également quant à l'équilibre et la pérennité des filières Bio. En effet, il y a toujours une bonne dynamique de conversions, et on peut s'en réjouir, mais prenons garde à ne pas dépasser la demande afin que les prix restent rémunérateurs. Prenons garde également à ne pas orienter vers le Bio des exploitants qui pourraient être séduits par l'aspect prix, mais dont le projet ne serait pas assez abouti techniquement et conduirait droit vers de grosses difficultés dans ces exploitations.

D'autre part, nous devons être attentifs quant à la politique publique mise en place. Si l'inscription dans la loi EGALIM d'un



objectif de 50% de produits bio et/ou locaux dans les cantines est une bonne chose, soyez assurés que nous veilleront à ce qu'une cohérence soit respectée et que l'on n'utilise pas le BIO comme un prétexte pour faire n'importe quoi. Il est hors de question que l'on serve à nos enfants de la nourriture BIO «made in l'autre bout du monde».

Enfin, nous insistons pour que les paiements des aides MAB soient faits en temps et en heure. Je rappelle que nous venons seulement de toucher les aides dues au titre de la campagne 2016. Autant de retard est inacceptable !

Pour conclure, sachez que contrairement à ce que veulent faire croire nos détracteurs, nous sommes parfaitement conscients des problématiques BIO et 100% prêts à défendre les agriculteurs qui ont choisi cette voie et qui ont toute leur place chez Jeunes Agriculteurs».

Propos recueillis par  
Matthieu PALMIERI  
Le Paysan Vosgien

RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS - GAUTHIER MAILLARD

## «Nous devons continuer à accompagner nos jeunes qui se lancent dans le métier»

«**2**018 fut une année compliquée en nombre d'installations aidées : 34 sur le département des Vosges contre une cinquantaine les années précédentes. Et le constat est sans appel, les installations sont encore loin de combler les départs à la retraite. Néanmoins, l'activité du PAI n'a pas baissé bien au contraire, 118 rendez-vous ont été effectués. En 2018, 65% des jeunes se sont installés en société, 29% des installations se font en Agriculture Bio, 1/3 des chefs d'exploitation sont des femmes, 32% se sont installés en diversification ou transformation.

Un grand changement est intervenu en 2018 : la refonte du stage 21h pour le rendre homogène sur la région Grand Est. Pour les Vosges, le programme reste similaire aux autres années mais nous avons intégré un



forum ainsi qu'une partie sur l'agro écologie. Il faut que nous continuions d'accompagner nos jeunes qui se lancent dans le métier et cela passe par le PAI mais aussi l'après-installation. Nous travaillons cette année le suivi post-installation au niveau régional, qui sera mis en place d'ici la fin de l'année dans notre département. L'agriculture est essentielle à l'économie de nos territoires, continuons de la faire vivre !».

*Pour une information précise et complète,  
faites confiance à votre hebdomadaire,  
choisissez Le Paysan Vosgien*

**PAI** S'installer  
en agriculture

**POINT ACCUEIL  
INSTALLATION  
VOSGES**

Vous êtes attirés par le métier d'agriculteur ?

Vous avez un projet d'installation en agriculture ?

Vous vous interrogez sur les démarches à entreprendre ?

Vous ne savez pas vers qui vous tourner pour avancer dans vos démarches ?

**Le Point Accueil Installation est un lieu unique pour tout porteur de projet.**

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre conseillère :**

**La Colombière  
17, rue André VITU  
88026 EPINAL Cedex  
03.29.33.06.53—06.85.92.92.75  
pai88@orange.fr**